PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Extrait du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la Municipalité de Plaisance tenue le 13 décembre 2021.

Sont présents :
Les conseillers et conseillères :
Thierry Dansereau, Monique Malo, Daphné Rodgers, Miguel Dicaire, Ann-Marielle Tinkler

Absence motivée : Nil Béland

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse Micheline Cloutier

RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-12-250

Adoption du budget 2022

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année financière débutant le 1er janvier 2022 s'établissent comme suit, à savoir :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	2022 budget
REVENUS	
Taxes	1 374 832$
Paiement tenant lieux de taxes	40 980$
Transferts	49 720$
Services rendus	44 740$
Imposition de droits	39 500$
Amendes et pénalités	2 000$
Autres revenus	4 000$
Intérêts	10 000$
	1 765 772$
DÉPENSES	
Administration générale	420 864$
Sécurité publique	205 838$
Transport	384 582$
Hygiène du milieu	261 299$
Santé et bien-être	1 940$
Aménagement, urbanisme et développement	148 519$
Loisirs et culture	204 058$
Frais de financement	45 250$
	1 672 350$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	93 422$
Remboursement de la dette	147 500$
Appropriation de surplus	54 078$
Solde des fonds à la fin de l'exercice	0$

Il est proposé par Madame la conseillère Ann-Marielle Tinkler

QUE le conseil adopte le budget 2022 et l'état des activités d'investissement.

Note : Madame Micheline Cloutier, Mairesse, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE, le 13 décembre 2021,

_____(signé)_____
Micheline Cloutier, Mairesse

_____(signé)_____
Anick Tourangeau,
Secrétaire d'assemblée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 13 décembre 2021.

_____(signé)_____
Anick Tourangeau
Directrice générale adjointe/
Secrétaire-trésorière adjointe